

S.N.E.S.
CHAMPAGNE ARDENNE
35 - 37, rue Ponsardin
(entrée au n° 37)
51100 REIMS
TEL: 03 26 88 52 66
FAX: 03 26 88 17 70
www.reims.snes.edu
Email : s3rei@snes.edu

Permanences: chaque après-midi
lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi.

Reims, le 19 mars 2004

Le secrétariat académique

à

Monsieur le Président du Conseil Régional
de Champagne Ardenne
5, rue de Jéricho
51000 Châlons en Champagne.

Monsieur le Président,

Le Conseil Régional de Champagne Ardenne s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche d'aide aux familles par le biais de sommes allouées aux établissements. Dès votre élection, vous vous êtes engagé à développer cette action, elle est inscrite dans la Décision Modificative N°1.

Cette année, une carte à puce (Lycéo) est envisagée comme aide directe aux familles pour les fournitures scolaires. Nous rappelons que l'Etat devrait assurer la gratuité de l'enseignement en lycée, c'est un principe qu'il est bon de ne pas oublier, même s'il reste lettre morte. Lorsque des régions s'engagent financièrement pour assurer la gratuité des manuels, nous ne pouvons qu'encourager de telles initiatives, mais il nous faut aussi rappeler que cela induit des inégalités territoriales parfois très importantes entre les régions riches et pauvres, entre celles qui font ce choix ou pas. La question de la péréquation des ressources régionales est de nouveau posée.

La Région a choisi un système de cartes à puce, pourtant notre préférence irait plutôt à l'achat de séries de livres scolaires prêtés aux élèves comme en collège. L'expérience montre qu'entre deux réformes des programmes la durée de vie de ces manuels est satisfaisante et cela permettrait aux familles d'aller au delà de l'achat des manuels. La gestion de ces séries devrait pouvoir se faire avec les associations de parents d'élèves reconnues. Il n'est pas impossible d'imaginer qu'une telle collaboration puisse s'organiser avec les Proviseurs des lycées, c'est aussi une question de bonne volonté des uns et des autres. Le coût pour les contribuables en sera réduit.

La question de l'impact sur l'économie régionale est importante, en particulier pour le soutien aux libraires champardennais qui sont en difficulté. Chaque Lycée faisant ces commandes, il nous semble que la faiblesse du coût de chacune des séries de manuels permet de ne pas engager un appel d'offre dans le cadre du nouveau code des marchés publics.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en nos sentiments respectueux.

Pour le secrétariat académique

Jean Claude DURDUX
Secrétaire académique